

Les festivals & manifestations estivales programmées des musiques actuelles en Maine-et-Loire

Description, financements et organisation du secteur

Sommaire

Introduction	- 3 -
Délimitation du sujet	- 3 -
Objectifs de l'enquête.....	- 4 -
Une étude en trois temps	- 4 -
1 - Etat des lieux sur les festivals :	- 6 -
1.1 - Identification	- 6 -
1.2 - Financements	9
1.3 - Positionnement & coordination	11
2 - Diagnostic	13
2.1 - Typologie des événements	13
2.2 - Des financements disparates	16
2.3 - Des concertations stériles ou complexes.....	18
Bilan	20
Annexes :	22
Evolution des festivals programmant des musiques actuelles	22
Carte des festivals en 2007	23
Liste complète des festivals sur lesquels se base l'étude	24

Introduction

Délimitation du sujet

• Champ concerné et principe d'auto-proclamation

Sont nommés « festivals » ceux qui se sont manifestés comme tel à l'appel de l'ADDM49¹. Il en existe d'autres sur le territoire. On parle alors de la définition de festival comme d'une manifestation cherchant à être référencée, à se faire connaître, tout du moins du public, en écartant des classifications liées au contenu ou aux champs de la proposition. Par ailleurs, une focalisation est faite sur ces festivals et non sur l'ensemble des projets regroupés sous l'appellation « spectacle vivant ». Cet état des lieux ne porte que sur des festivals programmant, en tout ou partie, des musiques actuelles. Ainsi l'enquête englobe des projets transdisciplinaires avec un volet musique, mais des festivals de théâtre tels que le « *Festival d'Anjou* » ou de danse sont exclus.

Il s'agit là de festivals drainant de deux cents à trente-cinq mille spectateurs. Le projet le plus fréquenté observé est la manifestation « *Tour de scènes* », festival public et gratuit financé par la ville d'Angers. Les budgets sont peu élevés sauf exceptions, au regard des études habituellement effectuées sur les festivals au sens large.

Un zoom est volontairement fait sur ceux qui s'inscrivent dans une volonté de pérennisation, d'une part, et qui, d'autre part, peuvent avoir le recul nécessaire pour répondre aux questions.

Ont donc été ciblés trente-quatre festivals. Huit structures n'ont pas souhaité répondre aux questions où n'ont pu être joints. Ne sont pas concernés :

- Ceux qui n'ont pas encore réalisé leur première édition. (Deux nouveaux projets)
- Ceux qui ne prévoient pas d'en faire une suivante. (Trois projets)

Vingt-six festivals sont donc pris en compte au minimum pour cette enquête sur trente-quatre rentrants dans son cadre. *Au minimum*, car parfois des informations fiables sur les huit structures non obtenues étaient tout de même à disposition, sans pour autant avoir communiqué directement avec les responsables. Parfois, c'est moins de vingt-six structures, car certaines questions n'ont pas eu de réponse, soit car les interlocuteurs n'avaient pas l'information à disposition, soit car ils ne souhaitaient pas répondre.

Ce sont des manifestations isolées d'un projet de diffusion annuel, au sens où leurs mises en œuvre s'effectuent à des dates précises de l'année, sur une ou plusieurs journées et/ou soirées. Il convient également de stipuler que des projets communément appelés « manifestations estivales » sont intégrés à cette enquête, qui, par opposition à la plupart, proposent ponctuellement des spectacles à intervalles réguliers sur une période d'été plutôt étendue, à l'instar du festival « *Angers l'été* ». Leurs fonctionnements sont donc différents. Ils ne seront pas considérés comme une typologie à part entière pour autant.

¹ Cf. liste des festivals contactés, en annexe.

• Moyens et outils utilisés

Un constat a été effectué par une enquête sur le terrain, via un entretien téléphonique. Celui-ci est de type semi-directif, ce qui permettait à la fois de classer et d'inciter les acteurs interrogés à se positionner. Ces entretiens ont eu des durées variables, de quinze minutes à plus d'une heure, en moyenne vingt cinq minutes. Cette enquête est basée essentiellement sur des données déclaratives, et non sur des documents financiers conformes. Des incohérences ont donc parfois émergé à l'analyse, en particulier en ce qui concerne les budgets.

Les trois volets de l'enquête auraient pu être plus approfondis en faisant en sorte d'obtenir l'interlocuteur adéquat pour chaque type de question. En effet, les questions de financement sont parfois éludées par le porteur du projet quand il s'agit d'un programmeur. Quant aux personnes en charge de l'administration, ils ne sont parfois pas en mesure de formuler clairement le projet artistique. Or, le temps imparti et la volonté de ne pas solliciter ces personnes outre mesure ne permettaient pas d'aller jusque là.

Objectifs de l'enquête

- Tout d'abord, cette enquête pouvait permettre de connaître l'utilité des outils ADDM à destination de ces festivals

« L'ADDM 49 recense depuis 2004 les festivals de musiques actuelles sur le département. En 2006, le recensement a été étendu aux manifestations estivales programmant des musiques actuelles. Les documents réalisés (planning, annuaire et cartographie) sont mis à jour tout au long de l'année, avec le concours des organisateurs. Ils ont pour objectif d'aider ces derniers dans l'organisation de leur manifestation : identification de nouvelles manifestations, choix de la date, repérage de manifestations pour la communication, contacts réactualisés... »²

- Ensuite, elle permettait de mieux connaître les projets proposés et de répondre à différentes questions les concernant.

Une étude en trois temps

Les questions suivantes se posaient :

- **Quels sont les objectifs principaux de ces festivals et par qui sont-ils portés ?**
- **Comment se financent-ils ?**
- **Travaillent-ils ensemble ? Existe-t-il une coordination ou des mutualisations ?**

² Extrait du site Internet de l'ADDM 49

Les hypothèses suivantes ont donc été formulées :

• **Identification :**

Une typologie d'événements peut être créée, en fonction des positionnements, des porteurs de projets et de leurs objectifs.

• **Financements :**

Il existerait des points communs aux festivals soutenus par les institutions.

Sont-ils en difficultés ? Comment ces festivals se financent-ils ? A l'observation des aides accordées, peut-on identifier une ligne directrice d'aide aux festivals ? Des critères ? Une politique de soutien sur le territoire aux manifestations culturelles sur les cas étudiés ? La prise de risque dans la programmation est-elle soutenue ? Peut-on éclaircir les axes des politiques culturelles sur le territoire concernant les festivals ?

• **Positionnement/Coordination :**

Il existerait une volonté et/ou un besoin des organisateurs de festivals de se coordonner (au niveau d'un projet d'association ou à celui des individus),

Celle-ci correspondrait à un souci de valorisation par la mutualisation pour la survie des structures et de leurs projets respectifs.

1 - Etat des lieux sur les festivals :

1.1 - Identification

• Répartition dans le temps

Sont réparties, sur les trente-quatre propositions étudiées:

- Aucune en janvier (0)
- Deux en février (2)
- Une en mars (1)
- Aucune en avril (0)
- Trois en mai (3)
- Onze en juin (11)
- Huit en juillet (8)
- Dix en août (10)
- Deux en septembre (2)
- Une en octobre (1)
- Deux en novembre (2)
- Une en décembre (1)

Parmi les projets, 1 s'étend sur juin et juillet et 3 sur juin, juillet et août. Soit :

- 44% des propositions concentrées sur juillet et/ou août
- 76% entre juin et septembre inclus.

A noter : Les festivals des « *Musiques des fendus* », « *Blues en chenin* », « *Corn'musik* » et « *Frais'tival* » ont lieu à la même date.

• Durées, périodicité

- Onze de ces projets durent plus de deux jours (11 sur 34, soit 32%)
- Onze durent deux jours (11 sur 34, soit 32%)
- Douze une seule journée et/ou soirée (12 sur 34, soit 35%)
- 90% de ces projets ont lieu tous les ans, 5% de façon aléatoire et 5% en biennales

• Répartition géographique des festivals

- Douze ont lieu en pays d'Angers (12 sur 34, soit 35%)
- Onze dans les Mayennes (11 sur 34, soit 32%)
- Six en Loire-layon (6 sur 34 soit 18%)
- Trois dans le haut segréen (3 sur 34 soit 9%)
- Deux en vallées d'Anjou (2 sur 34 soit 6%)

• Orientations et objectifs

Huit structures sur les vingt-quatre ayant répondu (33%) affirment que la dimension « découverte artistique » est un de leurs objectifs principaux, contre onze (46%) pour lesquelles la dimension « animation » prime. Ces projets seront répartis dans la partie « typologie », en analyse. Les autres se positionnent de façon équivalente sur l'une ou l'autre ou ne se prononcent pas.

• Ancienneté

En 2007 :

- Trente de ces projets en sont à leur troisième édition ou plus (30)
- Quatre en sont à leur seconde édition (4)
- Trois nouveaux projets sont prévus ou viennent d'avoir lieu (3)

• Licence d'entrepreneur de spectacle

Seuls onze festivals ont une licence d'entrepreneur de spectacle (11/34), dont quatre sur les quinze événements non missionnés (4/15). Quasiment tous rentrent normalement, selon la législation en vigueur, dans ce cadre.

• Spectateurs

Les projets observés ont accueillis de deux cents spectateurs (*Jazz sur Sarthe*) à trente-cinq mille (*Tour de scène*). Le projet non missionné accueillant le plus de spectateurs sur le département est le festival « *les Z'éclectiques* », avec dix mille huit cents festivaliers sur sa précédente édition. Parmi tous, quatorze de ces projets accueillent annuellement plus de deux mille personnes, éventuellement sur plusieurs soirées, cinq accueillent moins de mille personnes.

Ces publics sont principalement locaux ou départementaux. Seuls les projets « *les Z'éclectiques* » et « *Tour de scène* » drainent un public vraiment régional. Il n'existe pas de projet de rayonnement plus important sur le département.

La moitié d'entre eux estiment toucher un public « familial », les autres attirent plus un public « jeune », c'est-à-dire de cœur de cible quinze / vingt-cinq ans. Les festivals programmant essentiellement du jazz, du blues, des musiques traditionnelles ou du reggae rassemblent des tranches d'âge plus variées, allant selon eux de quinze à cinquante ans, principalement.

Neuf festivals sur ces vingt-sept, soit un tiers, espéraient avoir plus de spectateurs lors de leurs précédentes éditions, dans des proportions très variables. « *Corn'musik* » et « *les Z'éclectiques* » dans une proportion les mettant réellement en difficulté. Il convient néanmoins de noter, en élargissant le cadre de l'étude sur ce point, que cinq projets ont arrêté leurs activités en 2006 (festivals non compris dans cette enquête). On peut donc estimer que **la moitié des projets dans le Maine-et-Loire n'a pas eu autant de festivaliers qu'escomptés lors de leur édition 2006**. De plus, ne sont pas comptabilisés certains festivals financés par les collectivités qui n'ont pas répondu à cette question, estimant qu'ils n' « avaient pas d'objectifs de nombre ».

• Programmations

60% des festivals étudiés ont une programmation exclusivement musicale. Les autres intègrent parfois partiellement d'autres formes de spectacle vivant, telles que du théâtre ou de la danse, souvent des activités liées aux arts de rue. Certains proposent parallèlement des expositions de différents styles, dans une moindre mesure.

Il existe des projets « spécialisés », ou affirmant une orientation spécifique. Les projets identifiés sur ces points sont les suivants :

- « *Brazil festival* », programmant de la musique brésilienne et « *les Orientales* », musiques d'Asie et d'Orient. Dans ces deux cas la programmation est liée à l'expression d'une culture ou à des pays.
- « *Cupidon met du son* », orienté exclusivement reggae.
- « *De fibres en musiques* » et « *Corn'musik* » qui proposent de la musique traditionnelle.
- « *Blues en chenin* », exclusivement orienté blues.
- « *Rencontre des jazz de Chemillé* » et « *Jazz sur Sarthe* », dont les noms indiquent l'orientation.

Parmi les autres projets programmant des musiques actuelles au sens large, certains privilégient les musiques dites « festives », (*les Nuits vertes*), d'autres un réel souci d'éclectisme (*les Z'éclectiques*) et certains axent leur programmation sur différents styles mais uniquement de la découverte, au sens programmation et valorisation d'artistes peu connus ou de formations musicales en devenir. Les autres évoluent ou font des compromis entre ces trois axes.

Les provenances des groupes programmés sont très variables. Elles sont locales, régionales, nationales voire internationales sur les plus gros festivals.

1.2 -Financements

On ne peut observer les financements de ces projets qu'en séparant les projets missionnés, principalement subventionnés, de ceux, d'initiatives privées, principalement autofinancés³. Il est important de rappeler que ces répartitions sont calculées à partir de données déclaratives et non sur la base de documents financiers. Certains chiffres sont donc parfois en décalage avec les discours, notamment en ce qui concerne les résultats : certains festivals ont fait part d'un manque de subventions, selon eux, mais restent, comparés à d'autres, plus aidés. Par ailleurs, certains projets affirmaient avoir des réelles difficultés financières mais ont donné des chiffres en contradiction avec leurs discours.

Parmi les projets d'initiatives indépendantes, il faut considérer le projet « *Art Koustic* » à part, puisque financé par l'Université d'Angers à 50%. Il est le seul à rentrer dans ce cas de figure, en position intermédiaire par rapport à tous les autres festivals.

• Tarifications

Neuf de ces projets proposent en tout ou partie des spectacles gratuits. Si l'on considère les tarifs sur réservation, la moitié de ces festivals est accessible pour moins de quinze euros.

• Financements & Subventions

Le projet indépendant le plus subventionné en termes quantitatifs est le festival « *Les Z'éclectiques* », avec 23 320€ de subventions. Mais cela ne représente cependant que 8% de son budget. Il accuse une perte d'environ 87000€ sur l'édition 2006. C'est le festival du « *Vieux chêne* » qui, en comparaison, est le plus aidé au prorata de son budget total. En effet, il a 39% d'aide soit 9000€ pour un budget total de 22000€. Et ailleurs on notera que le festival « *Cupidon met du son* » n'a reçu aucune aide publique, s'autofinance à 90% et a tout de même équilibré son budget sur la précédente édition.

Parmi les projets portés par les collectivités, trois n'ont aucune ressource propre et fonctionnent exclusivement avec des partenariats privés et/ou de l'argent public : Ce sont les festivals « *Aux arts etc.* », « *L'été cigale* » et « *les Traver'cé musicales* ». Ils sont gratuits, et décident de ne pas faire de ressources de consommations (bar et restauration), éventuellement afin de privilégier les commerces locaux ou extérieurs.

Les projets non missionnés sont autofinancés de 61% (« *Cité métisse* ») à 97% (« *Musique des fendus* »), en moyenne à 81%. Ils ont en moyenne 11% de part de subvention et 8% de financements privés. Au total, 83111 € de subventions sont donc alloués à ces derniers.

Les projets missionnés sont autofinancés de 0% à 45% (*Music' Ô lac*), en moyenne à 15%. Ils ont en moyenne 71% de part de financements publics et 12% de financements privés. Au total 821700 € de financements publics sont répartis sur ces 10 projets.

Tous confondus, ce pourcentage d'autofinancement est de 54%.

Au total, approximativement 904800€ d'argent publicsont alloués à ces festivals.

³ Cette classification est détaillée dans la partie « typologie », p. 13

Par ailleurs les parts de contributions volontaires, souvent non comptabilisées par ces festivals et donc non chiffrables, semblent tout de même très importantes. Elles contribuent à la réduction des charges. Les plus courantes sont les mises à disposition des sites et la main d'œuvre fournie via l'implication des employés municipaux dans la mise en place de la manifestation.

• Equilibres financiers

Le résultat obtenu est discutable, toujours en raison des incohérences sur les données budgétaires récoltées. Il semblerait que sur les quinze festivals principalement autofinancés, douze aient amorti leurs budgets en 2006, soit 80%. Cependant, les questions ouvertes sur ce sujet laissent entendre que ce n'avait pas été le cas pour certains d'entre eux, approximativement pour la moitié. Il faudrait avoir les résultats sur plusieurs éditions pour réellement se positionner sur ce point.

On ne peut pas répondre à cette question pour ce qui est des festivals principalement financés par la collectivité : La plupart d'entre eux fonctionnent avec un prévisionnel, mais allouent des « enveloppes » plus ou moins variables de marge de sécurité. Ils affirment ne « *pas avoir d'objectifs précis* » en termes de spectateurs et sont globalement satisfaits.

• Provenance des subventions.

1% provient de l'Etat
2% **des intercommunalités**
2% **directement du département du Maine-et-Loire**
16% de la région des Pays de la Loire
79% **des communes**

Seuls 2% des financements de ces projets du département proviennent directement du Maine-et-Loire lui-même.

• Relations avec les institutions.

Ces festivals, quand ils ne sont pas portés par la collectivité dans laquelle ils ont lieu, travaillent en étroite collaboration avec les municipalités. Ils qualifient donc principalement leurs rapports de « *positifs* » à « *très positifs* ». Quand ce n'est pas le cas, ils migrent vers d'autres villes.

Les porteurs de projets non-missionnés sont très rares à avoir fait la démarche de rencontrer les autres institutions. **La moitié d'entre eux considèrent qu'il n'y a pas de possibilité d'aide du département et ne font pas la démarche de déposer des demandes de subventions.** Quand ils sont soutenus par la communauté de communes, c'est en général par lien direct entre un décisionnaire de celle-ci qui se trouve être impliqué dans la vie locale de la ville où a lieu le festival. Il apparaît clairement que les porteurs des projets les plus aidés sont ceux qui remettent le plus en cause les modes d'attributions de subventions et estiment ne pas être suffisamment aidés. Par ailleurs, beaucoup ne savent pas quand et comment procéder ou à qui s'adresser entre le département et les communautés de communes. Ils ignorent éventuellement que s'ils sont soutenus par l'un des deux, ils ne peuvent pas l'être par l'autre. Les possibilités sont donc relativement floues, particulièrement pour les associations peu professionnalisées.

1.3 - Positionnement & coordination

• Perception de l'ensemble des festivals proposés sur le territoire

Seuls trois festivals sur les vingt-trois ayant répondu à cette question ont affirmé que, « *Oui, il y a trop de festivals dans le Maine-et-Loire* ». La plupart considèrent que « *c'est riche* », « *positif* » ou « *diversifié* ».

Cependant un tiers d'entre eux ont aussi fait part du fait qu'ils étaient loin de connaître tous les projets, qu'ils « *ne savaient pas réellement ce qui existait* ». La grande majorité a cependant conscience que les festivals du département sont « *nombreux* », et neuf des interlocuteurs ont abordé ce qui est, pour eux, un problème de coordination. Ce problème réside en leurs sens en un manque de communication sur les dates ou les programmations. Ils souhaiteraient éventuellement plus d'organisation mais craignent que, si concertation il y a, ce soit stérile puisque personne ne souhaiterait réellement faire de concessions sur ces points.

• Mutualisations existantes

Seuls un tiers de ces festivals affirment « *travailler* » ou « *collaborer* » avec d'autres festivals. Il s'agit d'échanges de conseils, de contacts de prestataires ou d'informations techniques. Au plus, d'une communication commune via l'édition de programmes sur lesquels plusieurs festivals sont présentés. Ces échanges sont, pour la plupart, informels et ponctuels. Certaines associations ne collaborant pas avec d'autres, en aucun point, affirment cependant qu'elles seraient ouvertes à des rapprochements. Mais globalement, en majorité, ces associations craignent que cela puisse compliquer leurs organisations respectives ou que cela fonctionne très bien sans.

Les mutualisations observées ne portent presque jamais sur une charte commune ou une recherche de complémentarité par rapport à une proposition sur un secteur. Néanmoins, quelques regroupements plus ou moins formels sont identifiables :

« *Villages en scène* », *coordination des festivals du pays du Loire Layon*

Instigué en 2004, il rassemble alors les festivals suivants :

- « Festival de Rablay »
- « Play'n'air »
- « Jazz sur loire »
- « Artist'Ô champ »
- « Blues en chenin »
- « Le Frais'tival »
- « Corn 'musik »

Ce rassemblement, en 2004, avait pris la forme de cinq réunions annuelles débouchant alors sur la création d'un support de communication commun à tous ces festivals. Avaient alors été envisagés pour l'année à venir, 2005, trois temps de rencontre et de formation sur des points importants pour professionnaliser l'organisation. Il s'agissait en l'occurrence de thèmes liés à la

sécurité, aux partenariats et à l'administration. Menées en 2005, coordonnées par l'ADDM 49, celles-ci s'étaient avérées utiles et avaient amené l'ADDM à élargir ces formations aux autres porteurs de projets amateurs du Maine-et-Loire.

Aujourd'hui et en pratique, cette mutualisation se caractérise surtout sur des échanges humains. Cependant certains de ses membres font part d'un « fossé de génération » limitant les échanges possibles. Il n'y a pas ou plus d'autres activités communes concrètes à ce jour.

Le collectif « Les Z'éclectiques », dans les Mauges

Il rassemble des individus et des associations, dont :

- « L'ASFO », association portant le festival « *Les Nuits vertes* »
- « Les Z'éclectiques »
- « La bouche à l'oreille »
- D'autres associations des Mauges à vocations non culturelles.

Le collectif existe statutairement, avec un conseil d'administration formel. Selon les dires des membres de ce collectif, celui-ci consiste principalement en un échange de bénévoles, de connaissances, de personnes ressources. Il semble que l'association les Z'éclectiques soit perçue comme un pôle central autour duquel « gravitent » d'autres. Les accords sont principalement « verbaux » en pratique.

Parallèlement, il existe un comité départemental de diffusion du jazz.

Ce comité n'a pas vocation, à la base, à rassembler des festivals de jazz, mais ce rassemblement s'est tout de même opéré sous son égide. Il est donc, en l'occurrence, informel.

Il permet entre autres aux festivals suivants de collaborer sur différents axes :

- « *Rencontre des jazz de Chemillé* »
- « *Jazz sur Sarthe* »
- « *Estijazz* »

Ils collaborent en partie sur une plaquette commune pour la communication, travaillent dans le sens d'une coordination de leurs dates de par leur conscience de toucher un même public, non-extensible. Ils cherchent aussi à développer les tournées des artistes qui les intéressent sur leur territoire pour réduire les charges.

2 - Diagnostic

2.1 - Typologie des événements

Une typologie de festivals peut être observée, en deux niveaux. Comme toute typologie elle résulte d'une prise de parti et d'un choix de base. En résumé on observe que **les projets de dominante artistique sont moins nombreux que les projets de dominante animation**, avec une proportion d'un projet clairement positionné vers l'artistique contre trois dans le divertissement ou l'animation (75%)

- Le premier niveau de classement, déjà sous-entendu dans les observations préalables, concerne le commanditaire/ porteur du projet. Il s'agit de savoir si la manifestation est missionnée ou non-missionnée.
 - **Missionnées**, elles sont alors instiguées par la collectivité qui en est le principal financeur et y trouve son propre intérêt, en termes de rayonnement et/ou de proposition à destination des habitants.
 - **Non - missionnées**, leurs initiatives sont alors privées et il n'existe pas de convention entre les porteurs du projet et la ville ou celui-ci se déroule.
- Le second niveau, résultant des observations, est rattaché à l'objectif principal de la manifestation, à savoir sa dominante artistique ou animation.
 - Si elle est d'**animation**, le fait de fédérer des individus autour d'un projet « support » prime. L'enjeu est social.
 - Si elle est **artistique**, alors ce peut être la dimension découverte ou une programmation spécialisée qui est la plus importante et à l'origine du projet.

• a) Les projets missionnés de dominante artistique

Sur le territoire : Ils sont assez rares. Il s'agit de « *Tour de scène* », « *Angers l'été* », « *les Orientales* », « *les Traver'cé musicales* »

Types de porteurs de projets : Principalement des régies municipales ou des associations conventionnées.

Objectifs : Gratuits ou accessibles, de la même façon que pour la typologie *dominante animation - porteur municipalité*. Œuvrent pour la démocratisation culturelle, notamment via ces politiques tarifaires préférentielles. Les politiques Lang ont parfois contribué à leurs avènements. C'est le cas d'« *Angers l'été* »

Mode de financement : Dans le département, seuls ceux qui sont majoritairement financés par les collectivités perdurent.

• b) Les projets missionnés de dominante animation

Sur le territoire : A l'instar de l'« Eté Cigale », « Music' Ô lac », ou « Aux arts etc... » Ils se développent de plus en plus et se pérennisent plus facilement que les autres en observant leur longévité.

Types de porteurs de projets : Souvent mis en œuvre par les comités des fêtes des collectivités locales ou par des structures à vocation socio-éducative, de type maison de quartier.

Objectifs : Ces projets ont pour objectifs d'animer un lieu, de valoriser un atout patrimonial ou de contribuer au rayonnement d'une ville. Ils sont souvent gratuits ou basés sur des politiques tarifaires accessibles et préférentielles, à l'image de l'« l'Eté cigale ». Ils sont principalement situés en zone périurbaine ou dans des villes de tailles intermédiaires. Dans cette typologie le projet et son porteur sont médiateurs entre le public, la ville et les jeunes de la ville qui participent à la mise en œuvre.

• c) Les projets non-missionnés de dominante artistique

Sur le territoire : Ils sont plus rares et parfois difficilement identifiables de par les concessions qu'ils font. Ils ne réussissent quasiment pas à se pérenniser. Il s'agit par exemple des « Z'éclectiques », d'« Aglagla », de « Corn'muzik », de « Cupidon met du son ». Les structures qui les organisent ont souvent des existences éphémères, n'existent parfois que le temps d'organiser une seule et unique édition.

Types de porteurs de projets : Principalement des associations loi 1901, plus ou moins professionnalisées.

Objectifs : Ils sont souvent plus militants dans leurs origines, affirmant une volonté de valoriser une diversité culturelle ou une originalité. Il s'agit des festivals qui ont le plus de difficultés à se pérenniser.

Mode de financement : Les logiques économiques de ces festivals sont majoritairement en inadéquation avec les prises de risque sur la programmation. Ainsi, les ressources extérieures sont inférieures à la part de ressources propres qu'ils peuvent attendre. Ces projets font trois types de concessions pour poursuivre leurs activités :

- Ce peut être des concessions sur la régularité de leur festival, afin de se « remettre à flot » d'une édition sur l'autre en menant des actions de soutien. C'est le cas des « Z'éclectiques ». Suite à des bilans financiers déficitaires, il semble que l'association a fait le choix de passer en biennale, voire en triennale.

- On observe aussi des projets qui font des concessions sur la programmation elle-même, essayant d'intégrer des artistes plus connus, susceptibles de drainer un public plus large, au risque que leur ligne artistique ne soit plus identifiée. L'exemple d'« Aglagla » est parlant. Il s'agit à l'origine d'un festival de découverte. Schématiquement, une édition permet donc de rembourser les créances de la précédente édition en programmant des artistes plus connus, pour ensuite revenir sur l'événement suivant en réintégrant plus ou moins des artistes « découvertes ».

- Certains développent également des activités connexes qui peuvent être compensatoires. C'est le cas des deux exemples précités. L'Igloo, qui porte le festival Aglagla, a pour activité parallèle la communication via des prestations de diffusion pour les structures culturelles. Les Z'éclectiques assurent, eux, des prestations de services sur d'autres manifestations (gestion de régies extérieures ou de production...).

• d) **Les projets non-missionnés de dominante animation**

Sur le territoire : Plutôt nombreux, Il s'agit des « Nuits vertes », d' « *Artist'ô champs* », du « *Festival de Rablay* », de « *Georges enflamme la scène* », du « *Festival du Vieux chêne* », du « *Frais'tival* », du « *Festival des musiques des fendus* » ou encore de « *Festi'Bosse* »...

Types de porteurs de projets : Principalement des associations, d'initiatives individuelles ou scolaires/étudiantes.

Objectifs : Leurs porteurs cherchent principalement à fédérer des individus autour d'un projet commun. Le moyen « festival » est un support pour cela, il ne s'agit pas non plus principalement de proposer ou de défendre une ligne artistique. Cet objectif reste accessoire. Beaucoup sont implantés dans des communes rurales. Pour la plupart, il s'agit de faire revivre un lieu en créant un événement. L'aspect festif prime, dans la plupart des cas.

Mode de financement : Ils réussissent majoritairement à se financer, sans marge de sécurité pour autant.

• e) **On doit également noter que certains types de festivals, présents sur d'autres territoires, n'existent pas en Maine-et-Loire.** Leurs absences par rapport à d'autres territoires permettent de positionner les typologies existantes et de dresser une photographie comparative.

Notamment :

Les projets de dominante commerciale, tels que le festival d'Angoulême, « *GARDEN NEF PARTY* », pour « *Ô spectacles* » en partenariat avec la SMAC⁴ « la NEF », ou les festivals portés par les labels des groupes, ne programmant que leurs groupes. Il s'agit souvent de projets permettant de communiquer sur la structure et/ou d'auto-promouvoir les artistes produits.

Les projets de dominantes artistiques portés par les SMAC. Ces projets se rapprochent des projets commerciaux dans leurs objectifs et volontés de communiquer en premier lieu, à la différence près que leur objectif est non lucratif et tout de même empreint d'une dimension artistique, dans tous les cas d'une action culturelle spécifique. Ils sont donc mis en œuvre avec le partenariat de la collectivité qui les porte, dans le cadre d'une délégation de service public. A cette effigie, le projet « *Scopitone* », produit, coordonné et programmé par la SMAC l'Olympic à Nantes, sous l'égide de l'association SONGO.

⁴ SMAC : Scènes de Musiques actuelles

2.2 - Des financements disparates

Comme déjà évoqué, les logiques économiques des événements missionnés ne sont pas les mêmes que celles des festivals non-missionnés, qui restent financièrement tributaires de la fréquentation du public.

Les projets missionnés sont, majoritairement, en bonne santé financière puisque aptes à faire évoluer leurs budgets en fonction de la fréquentation et des choix de programmation, qu'ils soient de prédominance artistique ou animation.

Les projets non-missionnés de dominante animation sont également plutôt viables d'un point de vue financier. S'ils n'ont pas la même marge de manœuvre que les précédents en cas d'insuccès, ils trouvent tout de même un public suffisamment nombreux pour financer leurs projets et se pérenniser.

Ce sont donc **les projets non-missionnés de dominante artistique qui sont le plus en difficulté.** Leur rareté en témoigne, autant que leurs bilans financiers et leur durée de vie éphémères. Il semble que ces projets de dimension artistique, plus spécialisés, soient de moins en moins plébiscités par le public, à l'exception de certaines orientations, telles que le reggae.⁵Le cadre de cette enquête est néanmoins trop serré pour pouvoir généraliser sur ce point. D'autres contraintes, telles que le climat quand les projets se déroulent en extérieur ou la concurrence, entrent en ligne de compte. Les facteurs de succès sont nombreux, difficiles à appréhender et compliqués à quantifier. Les projets artistiques sont, dans tous les cas, les plus difficiles à financer sans un positionnement fort des collectivités. Or, les difficultés que rencontrent ces acteurs à communiquer avec les institutions ne favorisent pas ce positionnement.

Ce positionnement est donc, sinon difficile à identifier, inexistant. **Au regard des aides accordées, il n'existe pas de politique spécifique d'aide à ces projets.** Elles ne sont en tous cas pas suffisantes pour laisser le temps à ces derniers de fidéliser un public qui a beaucoup de choix, est très sollicité et peine à identifier les lignes directrices des manifestations. Il faut noter qu'il est plus facile pour un projet de financer une première édition qu'une seconde. Nombre de prix tels que le *Défi jeunes*, ou celui des *Familles rurales*, octroyés une seule et unique fois, leur permettent de financer celle-ci. Le problème se pose donc d'autant plus sur l'édition suivante. Or, c'est à ce moment là que doit se positionner un projet artistique et marquer son identité. Un relais intermédiaire, ou des aides positionnées dans le moyen terme, même de façon dégressive, n'existent pas.

Les aides existent donc, mais elles sont soit insuffisantes, soit aléatoires et plus liées à un effet de réseau. Les interactions personnelles semblent en effet compter dans les décisions d'attribution. Par un travail de rapprochement et de rencontre quand il peut avoir lieu ou par une connaissance informelle d'élus et d'acteurs. Mais, la plupart du temps, **les difficultés de communication qu'ont ces acteurs avec les institutions, ajoutées à l'incompréhension qu'ont certaines de ces institutions des logiques économiques de ces projets, en font un cercle vicieux.**

Les subventions accordées ne sont pas, à priori, liées à une réelle compréhension des enjeux culturels de ces festivals. Ces enjeux sont intimement liés au fait de proposer à un public

⁵ Cas du festival « Cupidon met du son »

de découvrir de nouvelles formes d'expressions artistiques, donc, au sens large, d'œuvrer localement pour la démocratisation de ces expressions. Il n'existe pas de ligne directrice d'aide à ces projets qui soit clairement identifiable.

Ces acteurs doivent donc œuvrer pour réduire leurs charges ou augmenter leurs ressources. Une réduction de charges passerait par une mutualisation, une réflexion commune. Ce rassemblement ne semble pas envisagé pour le moment, pour des raisons qui seront développées par la suite. Parallèlement, les coûts de production technique et artistique ne cessent d'augmenter. Ils sont donc contraints d'augmenter leurs tarifs. Ce qui est en partie responsable de la baisse de fréquentation pour des projets de faibles rayonnements tels que ceux observés dans cette enquête.

Les collectivités locales du Maine-et-Loire, à l'image du fonctionnement français, sont de loin les premières sources de financement de ces projets, suivies par la région des Pays de la Loire.

Si le département n'a pas légalement vocation à financer le spectacle vivant, **il octroie tout de même des subventions, mais celles-ci ne se positionnent pas sur les difficultés observées**, quand bien même un des objectifs du Conseil général est affirmé comme visant à « ouvrir l'accès de tous à la culture, de manière égale. »⁶.

De plus, l'événementiel, au sens large, est un outil de visibilité. Le « quantitatif » peut donc facilement primer sur le « qualitatif ». Certains pays se positionnent tout de même beaucoup plus clairement sur un soutien à ce type de projets, lorsqu'ils possèdent la compétence culturelle. C'est le cas du pays de Loire Layon, qui entame une démarche en ce sens et propose des contributions volontaires importantes aux projets de son territoire. En fonction de la position géographique d'un projet, ses porteurs ont donc plus ou moins de possibilités de soutien. **Il n'y a pas de compensation du Conseil général ou des autres financeurs potentiels sur les secteurs où il n'y a pas de compétence culturelle.** Par ailleurs, les enveloppes dont ils disposent ne permettraient pas à des projets de dimensions régionales d'être aidés à hauteur suffisante.

Enfin, la relation entre ces missionnés et non-missionnés, plus particulièrement entre les gratuits et ceux qui ne le sont pas, entre également en jeu dans l'avenir des propositions indépendantes et artistiques. Si les premières relèvent d'un choix des collectivités d'ouvrir des propositions aux publics les plus larges, elles posent nécessairement la question de l'incompréhension des publics sur les tarifs des seconds en faussant la perception du coût de la culture. Ce clivage est donc à double tranchant.

⁶ Extrait de l'onglet « politique culturelle » du site internet du Conseil général de Maine-et-Loire

2.3 - Des concertations stériles ou complexes

• Utilité des outils Addm à destination des festivals

Cette enquête devait également permettre d'évaluer l'utilité des outils ADDM mis en place pour les festivals et manifestations estivales du département depuis 2004. Ces outils sont effectivement connus par la plupart des festivals et les aident souvent à identifier les autres manifestations pour développer leurs plans de communication, même si certains ne les ont pas étudiés. Cependant, **aucune évolution sur les répartitions dans le temps ou sur les propositions en elles-mêmes**, afin de proposer des programmations complémentaires en vertu d'un souci d'éclectisme et d'incitation réelle à la découverte, **n'a été observée depuis**. « *Nous savions que nous étions deux sur la même date, avec la carte nous avons réalisé que nous étions quatre* ».

Les réponses à la question posée, « *pensez vous qu'il y ait trop de festivals en Maine-et-Loire ?* » sont symptomatiques d'un certain individualisme des porteurs de projets : Effectivement, nul n'est à même de l'affirmer. Beaucoup ont déclaré avoir conscience d'« *être nombreux* » : « *quand j'ai vu la carte je me suis dit qu'il y en avait beaucoup, mais pas trop...* ». Cette quantité est assimilée à une richesse, même si beaucoup ont abordé la question de la concurrence et reprochent à d'autres manifestations d'être « *écrasantes* ». Les réponses et les ressentis sont donc parfois légèrement paradoxaux : il existe une conscience de la problématique d'offre très nombreuse par rapport à la demande, une conscience d'évoluer dans des économies fragiles, mais **pas de volonté de réellement instiguer des rapprochements ou des concertations pour y pallier**.

• Les réticences au rassemblement

Les porteurs des projets étudiés sont, très majoritairement, focalisés sur leur projet, motivés par leur propre démarche : chaque porteur reste tout simplement très attaché, humainement parlant, à son festival. En second lieu, l'activité d'organisation est considérée comme un divertissement, une activité bénévole parallèle qui doit conserver un aspect ludique, parfois au détriment d'un recul qui permettrait une réflexion. Enfin, il existe également une forme de méfiance des petits festivals à l'égard des plus gros, tout comme des anciens à l'égard des nouveaux, à l'image d'un secteur qui peut tout de même être considéré comme concurrentiel. Il existe beaucoup plus de volontés individuelles d'animer un lieu donné (sphère publique d'un village ou d'une ville) que de se positionner comme un projet parmi d'autres et de faire en sorte d'être complémentaires.

Les équipes sont aussi, souvent, soudées par des rapports personnels et peu professionnalisées. Ce qui peut laisser croire qu'elle seront peu enclines à faire la démarche d'aller vers d'autres ou à modifier leur projet pour faire de nouvelles propositions.

Les festivals publics n'ont pas les mêmes questionnements ni les même fonctionnements que ceux dont l'initiative est privée. Ils sont encore moins mutualisés que les privés et tiennent plus encore à leurs indépendances. En leurs sens, des rapprochements évoquent plus des concessions en pratique que des atouts potentiels, à fortiori car ils ont moins de difficultés.

• Des exceptions dans les rapprochements informels.

Il existe donc peu de mutualisations et ceux qui en font partie en font un bilan mitigé. Il y a néanmoins des exceptions. Certains festivals collaborent, de façon informelle mais dans des optiques claires, sur des points précis. C'est notamment le cas des festivals de Jazz, déjà évoqué dans les « mutualisations existantes ». Le fait de ne pas formaliser ces rassemblements sous une charte commune ou un collectif donne le sentiment d'avoir moins de comptes à rendre, rassure sur l'idée d'un engagement qui pourrait être handicapant à long terme.

Les festivals rassemblés ainsi sont donc plus coordonnés et envisagent leur public commun différemment, en travaillant ensemble.

Ces mutualisations sont également plus fortes à un niveau régional, rassemblant des projets de rayonnements plus larges et portés par des équipes plus professionnalisées. A l'image d'« *Angers l'été* », en étroite collaboration avec le festival de Pornichet, en Loire-Atlantique.

Il n'y a donc pas, pour le moment et au seul niveau du département, de volonté de se coordonner sur le territoire. Il n'est donc pas possible d'élaborer une proposition cohérente et complémentaire des festivals, rassemblés, sur le territoire. En effet, l'apparente désorganisation du secteur n'est globalement pas ressentie comme telle. Si celle-ci doit avoir lieu, ce ne pourra vraisemblablement pas être à l'initiative des acteurs, ce, même si une médiation extérieure propose de les supporter dans cette démarche.

Bilan

• En résumé

On ne peut donc étudier ces festivals qu'en distinguant leurs objectifs principaux et l'origine de leurs financements, autrement dit selon la typologie à laquelle ils appartiennent. S'ils sont nombreux sur le territoire, on peut s'inquiéter des disparitions des projets engagés artistiquement. Les observations et analyses faites soulèvent des questions.

Tout d'abord, quelles sont les possibilités pour compenser cette tendance et rééquilibrer les propositions ? Leurs difficultés à se développer et à se pérenniser pourraient faire l'objet de concertations, mais celles-ci sont difficiles à concrétiser. **Les politiques culturelles pourraient s'en saisir par conscience de leur importance pour la démocratisation culturelle locale, mais il n'y a pas pour le moment de réel positionnement de celles-ci.**

La prise de risque en termes de programmation n'est pas suffisamment soutenue pour permettre à ces projets de se développer. Quel serait le juste compromis dans le mode de financement ? Une orientation vers des partenariats privés plus importants est pour le moment prématurée et pourrait diriger ces projets vers des obligations de résultats, donc conditionner tous leurs objectifs. Il n'y a pas non plus de réelle demande de ces acteurs pour que des politiques œuvrent dans ce sens.

La situation des festivals et manifestations estivales du Maine-et-Loire semble donc à un point de transition. La suite appartient autant à ces porteurs de projets qu'aux responsables des politiques locales, à tous les niveaux. Il faudrait parallèlement pouvoir étudier les comportements des publics, leurs nouvelles « consommations » culturelles pour mieux définir dans quelle mesure ces projets peuvent, ou non, rester indépendants. Cela permettrait également de mieux définir à quel niveau ils peuvent espérer s'autofinancer en fonction de leurs projets.

Au-delà de ce qui a été évoqué, c'est bien entendu la définition même de festival qui est à interroger.

• Propositions

Il est cependant possible de se recentrer sur d'autres objectifs, plus pragmatiques, en lien avec les amalgames et manque de connaissance observés chez certains porteurs de projets. Ces propositions réajustées concerneraient des points essentiels pour mener à bien ce type de projets d'un point de vue principalement légal et organisationnel, pour favoriser la professionnalisation. Mener ce type d'actions peut être du ressort de l'ADDM 49 et éventuellement rentrer dans le cadre des journées de sensibilisation au montage de projet.

Il pourrait être envisagé :

- De revenir sur la définition de licence d'entrepreneur de spectacle et d'aborder celle de convention collective.
- De redéfinir les possibilités de financement et les schémas d'aides départementaux. En éclaircissant :
 - Les compétences culturelles des pays et fonctionnement des communautés de communes dans le Maine-et-Loire.
 - Les financements publics qui peuvent être croisés et ceux qui ne peuvent pas l'être (département, communautés de communes...).
 - La position de l'ADDM49 par rapport au Conseil général (*formulation d'avis consultatifs et non pas validation des demandes de financement*) qui doit être clarifiée.
 - Comment valoriser son projet : formuler des demandes d'aide au titre d'un travail de cohésion sociale, de développement rural, de projet pour la jeunesse ou d'orientation artistique spécifique.
 - Les conditions à remplir pour prétendre à chaque type d'aide.

Annexes :

Evolution des festivals programmant des musiques actuelles

Documents ADDM 49 - Katell Boivin, pôle information.

2004

30 festivals recensés (35 en intégrant les manifestations estivales)

3ème édition et plus : 19 dont 4 biennales (24)
Cessation : 1
2ème édition : 3
Cessation : 1
1ère édition : 8 dont 3 biennales annoncées
Cessation : 4

2005

33 festivals recensés (38 en intégrant les manifestations estivales)

3ème édition et plus : 19 (24)
2ème édition : 5
Cessation : 1
1ère édition : 9 dont 3 biennales annoncées
Cessation : 2

2006

38 festivals recensés (42 en intégrant les manifestations estivales)

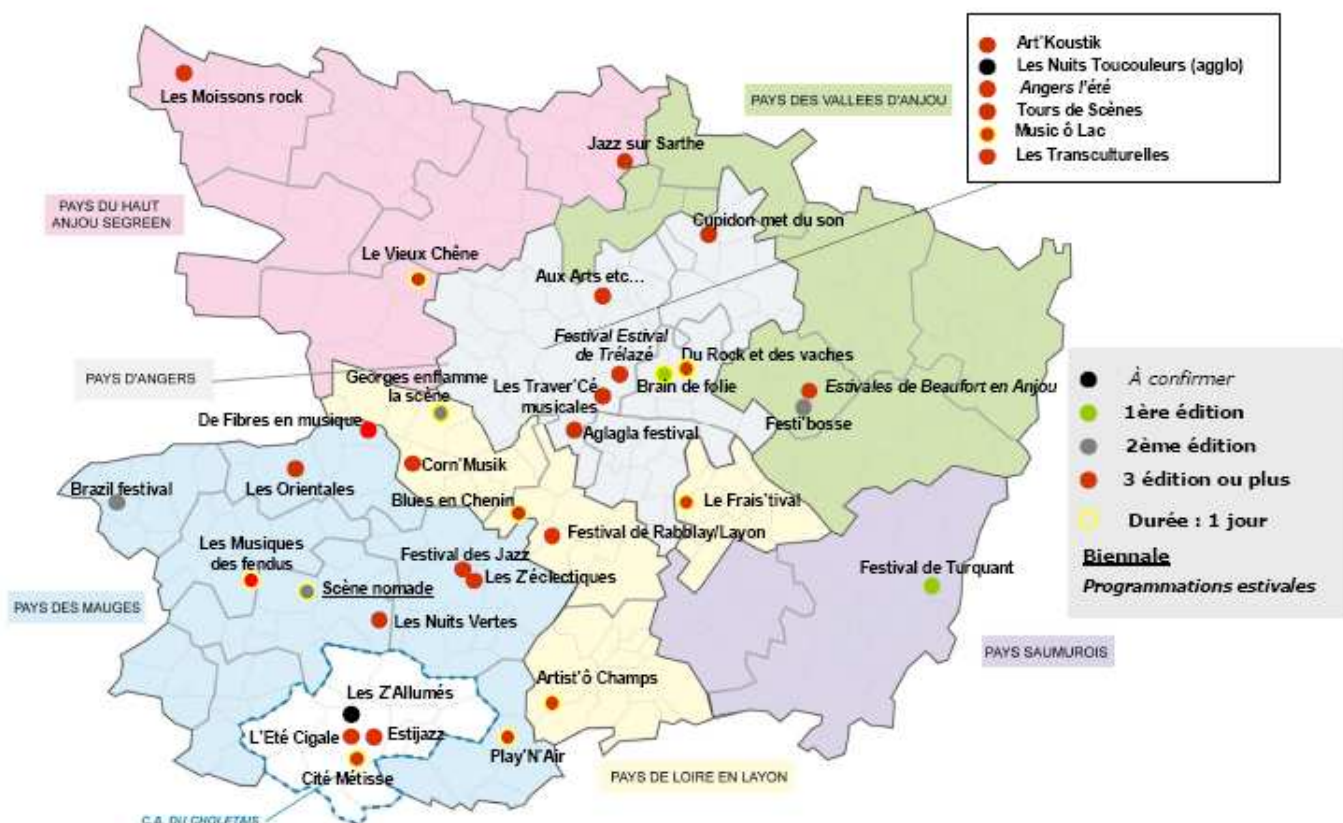
3ème édition et plus : 28 dont 2 biennales et 1 irrégulier (32)
Cessation : 1
2ème édition : 5
Cessation : 2
1ère édition : 5
Cessation : 2

2007

33 festivals recensés (37 en intégrant les manifestations estivales)

3ème édition et plus : 26 (30)
A confirmer : 2
2ème édition : 4 dont 2 biennales
1ère édition : 3

Carte des festivals en 2007



ADDM 49 mars 2007

Liste complète des festivals sur lesquels se base l'étude

Liste des festivals sur lesquels s'appuie cet état des lieux (26 festivals)⁷

AGLAGLA FESTIVAL - L'IGLOO - Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2005, Manifestation annuelle, Date(s) : Du 1er au 4 février 2007, Lieu : T'es Rock coco à Angers + Centre Jean Carmet de Mûrs-Erigné

ANGERS L'ETE - Service d'Action Culturelle de la Ville d'Angers, Domaine : jazz; musiques actuelles,
Créé en 1981, Manifestation annuelle, Date(s) : du 17 juillet et 28 août 2007, Lieu : Cloître Toussaint

ART'KOUSTIK - ASSOCIATION C.L.A.P. - Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2006, Manifestation annuelle, Date(s) : 8 et 9 février 2007, Lieu : Espace culturel Universitaire d'Angers

ARTIST'O CHAMPS, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2000, Manifestation annuelle, Date(s) : 21 juillet 2007, Lieu : Le Voïde, plein air

AUX ARTS ETC... – Mairie, Domaine : arts de la rue ; chanson ; musiques actuelles,
Créé en 2003, Manifestation annuelle, Date(s) : 23 et 24 juin 2007, Lieu : bourg d'Ecoulant

BLUES EN CHENIN, Domaine : blues,
Créé en 2004, Manifestation annuelle, Date(s) : 25 août 2007, Lieu : Saint-Lambert-du-Lattay

BRAZIL (Festival) - ASSOCIATION LES BUCCANTROPES, Domaine : musique brésilienne,
Créé en 2005, Manifestation annuelle, Date(s) : 2 et 3 juin 2007, Lieu : Saint-Sauveur-de-Landemont, plein air

CITE METISSE - ICEC - Afodil –RPE, Domaine : musique du monde ; musiques actuelles,
Créé en 2002, Manifestation annuelle, Date(s) : décembre 2007 (1 jour),

CORN'MUZIK - ASSOCIATION CORN'MUZIK, Domaine : musiques traditionnelles,
Créé en 2005, Manifestation irrégulière, Date(s) : 25 et 26 août 2007, Lieu : Chalonnes/Loire

CUPIDON MET DU SON – ASSOCIATION CUPIDON, Domaine : reggae,
Créé en 2004, Manifestation annuelle, Date(s) : juin (2 jours) – à préciser, Lieu : Seiches-sur-le-Loir (à confirmer)

ESTIJAZZ (les)– - Domaine : jazz, Créé en 2001, Manifestation annuelle
Date(s) : 30 juin et 1er juillet 2007, Lieu : Cholet, Parc de Moine

ESTIVALES DE TRELAZE (les)–, Domaine : chanson ; jazz ; musique ; musiques traditionnelles,
Créé en 1996, Manifestation annuelle, Date(s) : du 26 juin au 31 août 2007 Lieu : Trélazé

ETE CIGALE (l')- Service Jeunesse, Domaine : musiques actuelles, Créé en 1991, Manifestation annuelle
Date(s) : du 29 juin au 31 août 2007 (vendr. soir), Lieu : Cholet, Théâtre de Verdure de Ribou

FRAIS'TIVAL - Association La Basse Cour, Domaine : arts de la rue ; musiques actuelles,
Créé en 2001, Manifestation annuelle, Date(s) : 25 août 2007, Lieu : Saulgé-l'Hôpital, terrain des Loisirs

GEORGES ENFLAMME LA SCENE - ASSOCIATION KORUS, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2006, Manifestation annuelle, Date(s) : 2 juin 2007, Lieu : St-Georges-sur-Loire, Jardin de l'Abbaye

JAZZ SUR SARTHE (festival) - OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET LOISIRS, Domaine : jazz ; musiques actuelles, Créé en 1999, Manifestation annuelle, Date(s) : 1er, 8, 9 et 10 juin 2007, Lieu : Châteauneuf sur Sarthe

MUSIC O LAC - Maison de quartier, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2003, Manifestation annuelle, Date(s) : 9 juin 2007, Lieu : lac de Maine, plein air

MUSIQUES DES FENDUS (festival des), Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2004, Manifestation annuelle, Date(s) : 25 août 2007, Lieu : Le Fief-Sauvin, plein air

NUITS VERTES (les)- ASSOCIATION DU SON FESTIF DE L'OUEST, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2005, Manifestation annuelle, Date(s) : 27 et 28 juillet 2007, Lieu : Jallais, Domaine de la Coudraie

ORIENTALES (les)– ASSOCIATION LES ORIENTALES, Domaine : musiques et traditions d'Orient et d'Asie, Créé en 1999, Manifestation annuelle, Date(s) : du 22 juin au 1er juillet 2007, Lieu : Saint-Florent-le-Vieil

RABLAY (festival de) , Domaine : musiques actuelles,
Créé en 1994, Manifestation annuelle, Date(s) : 26 et 27 mai 2007, Lieu : Rablay sur Layon

RENCONTRE DES JAZZ DE CHEMILLE - OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE, Domaine : jazz,
Créé en 1995, Manifestation annuelle, Date(s) : du 18 au 24 juin 2007, Lieu : Chemillé

TOUR DE SCENES - ASSOCIATION MUSICA, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 1998, Manifestation annuelle, Date(s) : du 17 au 19 mai 2007, Lieu : Centre ville d'Angers

TRAVERS'CE MUSICALES (les)– - Direction des Affaires culturelles, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2005, Manifestation annuelle, Date(s) : 1er week-end de juillet, Lieu : Les-Ponts-de-Cé, plein air

VIEUX CHENE (festival du)- Association Mineurs de son, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 2005, Manifestation annuelle, Date(s) : 4 août 2007, Lieu : La Pouèze, pré de la Villenièrre

Z'ECLECTIQUES (les)- Collectif les Z'Eclectiques, Domaine : musiques actuelles,
Créé en 1998, Manifestation biennale, Date(s) : 3 novembre 2007, Lieu : Chemillé, Théâtre Le Foirail

⁷ La cartographie de la page précédente intègre tous les festivals autoproclamés